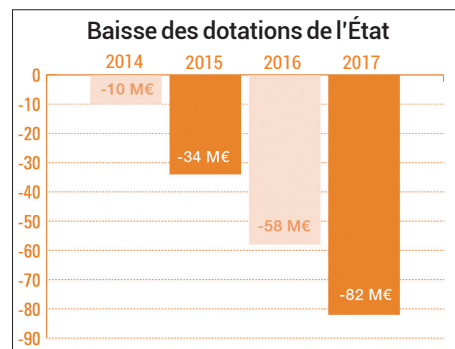


# FINANCES DÉPARTEMENTALES : L'IMPASSE

Réalisé par un cabinet indépendant, l'audit des finances du Département a révélé une situation dramatique. Dans un souci de transparence, le président du Conseil départemental l'a mis à disposition de tous les Essonniens sur [essonne.fr](http://www.essonne.fr). Le document met en lumière trois dangers.

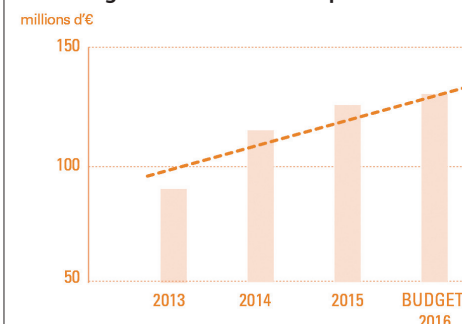
**Le gouvernement divise ses aides par deux et augmente les dépenses des Départements**

C'est que qu'on appelle l'effet de ciseaux auquel tous les Départements sont confrontés. D'un côté, le gouvernement a décidé une baisse brutale et forte de ses dotations aux collectivités (lire aussi p. 13). Pour l'Essonne, elles représentent 150,9 millions d'euros en 2013. Elles ne représenteront plus que 68,1 millions d'euros en 2017 soit une chute de 82 millions d'euros en quatre ans.



De l'autre côté, le gouvernement alourdit les charges obligatoires des Départements, celles sur lesquelles les élus ne disposent d'aucune marge de manœuvre. Il s'agit principalement des dépenses de solidarité : RSA, allocations pour personnes âgées et personnes handicapées. Pour l'Essonne, l'addition est salée : en 2015, le Département a versé 130 millions d'euros de plus que ce que l'État ne lui compense ! Et compte tenu de la crise, ces dépenses augmentent de 4 à 5% par an... La nouvelle majorité a d'ailleurs mis en œuvre un contrôle précis des bénéficiaires du RSA pour lutter contre la fraude.

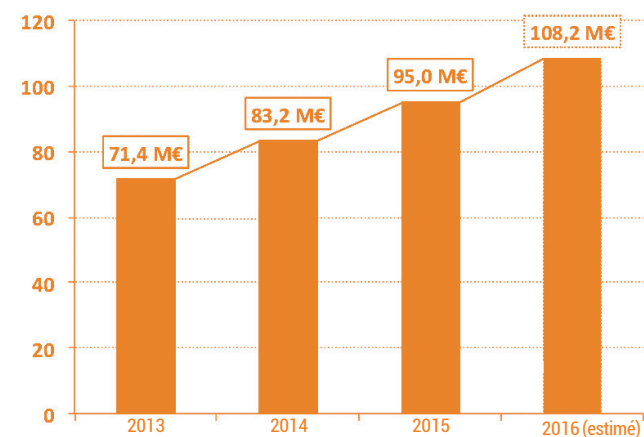
**Coût des dépenses de solidarité à la charge nette du Conseil départemental**



**108 millions d'euros de factures cachées**

Incapable de mener une politique d'économie, l'ancienne majorité avait mis en place un système de cavalerie. L'audit a révélé une situation grave : le budget voté était insincère car il ne correspondait pas à la réalité. Toutes les recettes étaient bien inscrites mais pas les dépenses. En clair, les crédits inscrits étaient sous-estimés de 12 millions d'euros par an environ et ne permettaient pas de payer les fournisseurs en fin d'année. Au fil des ans, la cavalerie a atteint la somme astronomique de 108 millions d'euros. Le Département se trouve dans l'incapacité de payer cette somme. Il se trouve en cessation de paiement. Pour une entreprise, la conséquence est la faillite. Pour une collectivité, c'est la mise sous tutelle du préfet.

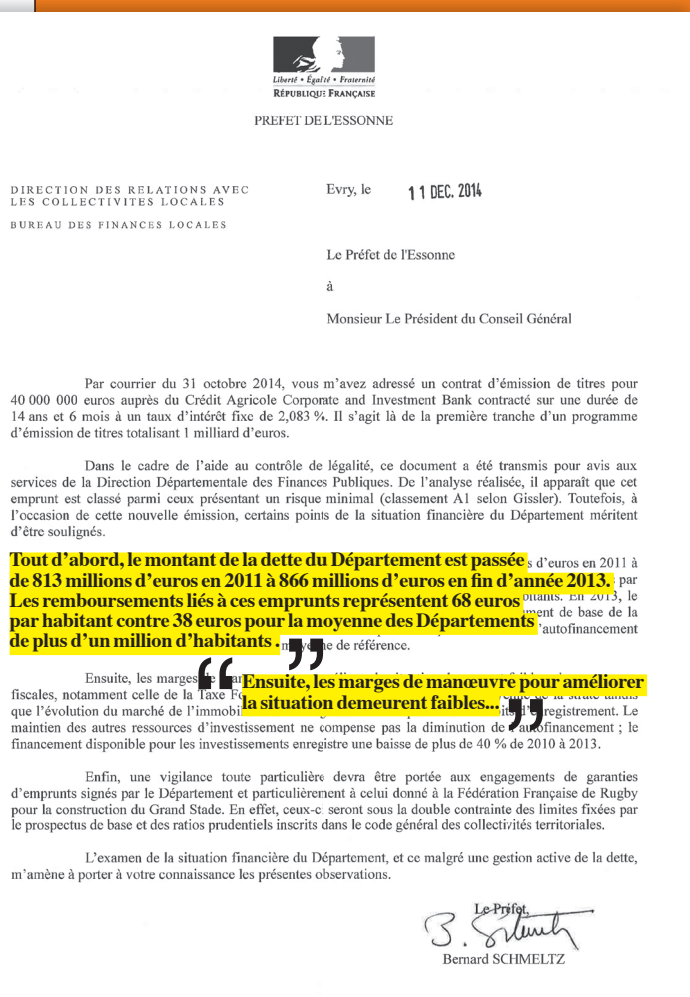
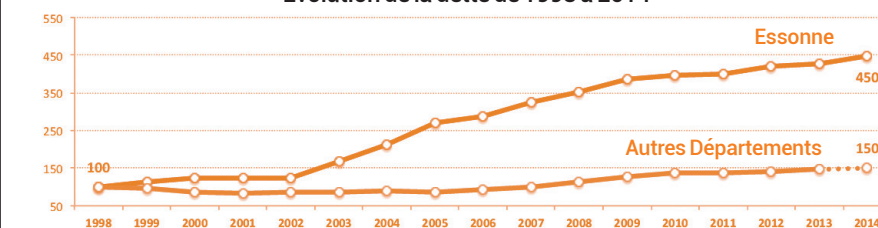
**Factures des années précédentes non payées**



**Une dette multipliée par cinq : un milliard d'euros**

À cette situation exceptionnelle, s'en ajoute une autre : celle de la dette qui tangente, en 2015, le milliard d'euros... contre 200 millions d'euros en 1998. Si l'Essonne avait maintenu ses dettes comme les autres Départements, elle s'élèverait à 300 millions d'euros. Le 11 décembre 2014, le préfet lui-même s'est inquiété de la situation en adressant au président de l'époque une lettre l'alertant sur le niveau de la dette et le poids de son remboursement qui "représente 68 euros par habitant contre 38 euros pour la moyenne des Départements de plus d'un million d'habitants". En effet, l'Essonne est désormais parmi les Départements les plus endettés de France.

**Évolution de la dette de 1998 à 2014**



Lettre envoyée à l'ancien président du Conseil départemental en décembre 2014, l'alertant vigoureusement de la situation financière extrêmement préoccupante du Département, notamment au regard de la dette. Pour la bonne information des élus, François Durovray a transmis ce courrier à tous les conseillers départementaux de l'Essonne.

## LA PAROLE À ...



**Dominique Écharoux**  
Vice-président délégué aux finances et à l'évaluation des politiques publiques

"Nous avons découvert une situation ubuesque : une dette abyssale, certains emprunts toxiques, je pense à celui contracté par le Service départemental d'incendie et de secours, des ressources de plus en plus maigres... Et surtout de mauvaises pratiques : l'ancienne majorité repoussait d'année en année des dépenses pudiquement qualifiées de 'non rattachées' qui atteignent 108 millions d'euros... Le trou financier s'est transformé en gouffre. Cela s'appelle de la cavalerie budgétaire."

Si les comptes du Département avaient été sincères, notre collectivité aurait mécaniquement été mise sous tutelle du préfet. Un dirigeant d'entreprise qui aurait agi ainsi aurait placé son entreprise en dépôt de bilan.

Par ces mauvaises pratiques, la majorité précédente a anéanti notre capacité d'investissement, fragilisé le financement du RSA, cassé la dynamique de développement du Département et mis en danger nos services publics départementaux.

L'heure est donc venue de faire le maximum d'économies pour redresser la situation."



## Une dette qui plombe la note

Comme un point d'orgue et en confirmation de l'audit Klopfer, l'agence de notation internationale Standard and Poors vient de dégrader, pour la cinquième fois depuis 2012, la note du Département qui est ainsi passée de AA à A+ avec "mise sous surveillance". Cette agence indépendante évalue la capacité du Département à maîtriser son budget et sa dette. Cette nouvelle dégradation est principalement justifiée par les 108 millions de "dette fournisseur", selon la terminologie de l'agence.



## "Cher" emprunt toxique...

L'emprunt toxique du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis, c'est-à-dire les pompiers) va coûter cher au département. Pour limiter sa dette, le Département avait demandé au Sdis d'emprunter lui-même... qui a ainsi gagné la place peu enviable de deuxième Sdis le plus endetté de France. De surcroît, un emprunt de 4 millions d'euros a été réalisé... en francs suisses ! Son taux d'intérêt s'élève aujourd'hui à 25% ! Pour sortir de cette situation et limiter les risques pour l'avenir, le Département qui finance en dernier ressort ce prêt, va devoir déboursier 8 millions d'euros. Une contrainte supplémentaire pour le budget de l'Essonne.



## La parole aux Essonniens

Alors que les élus départementaux revisitent le budget de notre collectivité, les premières Assises de l'Essonne (lire aussi p.5) ont été organisées courant novembre. Elles ont réuni les représentants des forces vives du département afin de travailler collectivement sur le projet territorial. De cette manière et alors que la gravité de la situation l'exige, les Essonniens sont replacés au centre du débat budgétaire.



## Une feuille de route en 3 axes

Au moment où sont écrites ces lignes, le budget 2016 est introuvable. Les élus du Conseil départemental en ont discuté le 14 décembre, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire. Cette préparation extrêmement difficile est conduite sur la base d'une feuille de route fixée par le président et son vice-président aux finances.

### 1/ Le budget doit d'abord être sincère

Cela signifie rompre avec la pratique antérieure de sous-estimation des dépenses. Cela suppose un effort supplémentaire qui s'ajoute aux 45 millions d'euros à trouver (24 millions d'euros de baisses des dotations de l'État et 21 millions d'euros de dépenses sociales obligatoires supplémentaires).

### 2/ Priorité aux économies

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, la suppression systématique des gaspillages qui a été lancée ne suffira pas. La majorité demande des efforts d'économie sans précédent. Elles sont actuellement recensées et seront débattues lors du vote du budget. Par ailleurs, le principe de responsabilité est systématiquement avancé. Le bénéfice du service public est strictement contrôlé.

### 3/ Préserver l'investissement

Face aux difficultés, baisser l'investissement n'est pas toujours une bonne solution :

- Les travaux d'entretien de notre patrimoine (collèges, routes...) sont indispensables pour garantir la sécurité des usagers. Reporter certains travaux coûterait plus cher demain : l'isolation des bâtiments réduit le coût du chauffage ; la rénovation d'une voirie limite les interventions sur les nids de poule.
- Les travaux soutiennent l'emploi essonnien. Plus de 50% des investissements du Département sont réalisés par des entreprises essonniennes.